

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
7 DECEMBRE 2006**

Présents :

Elus municipaux :

Nathalie BEGUIER, Co-Présidente Elue, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, Bernard JOURDAIN, Conseiller Municipal, Rémy LANDAIS, Conseiller Municipal.

Membres titulaires et membres suppléants :

Gilles ALBERT, Florence BARONE, Vincent BEAULIEU, Grégory BELY, Francine BOHIN, Alain BOHLER, Alain CLUZEAU, Daniel COURANT, Françoise DEPLAGNE, Claudine DRIAN, Philippe GENET, Gérard JOURDAIN, Michèle JOUSSEAUME, Jacques KALBACH, Anne-Marie KUHN, Christine LEVAIN, Françoise MAYE, Jean-Pierre OUMAILIA, Paul PELLETIER, Jean-Michel PIERRE, Co-Président Habitant, Mireille TREBUCQ, Jean-Marie WACK, Yves SULLET.

Agents municipaux :

Lydia ZANETTE, Responsable-Adjointe du service Vie Participative, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers.

Excusé(e)s :

Christiane BERNIS, Alain CRIGNON, Anne-Marie GOURJAULT, Bernard MONTAIGNE, Brigitte JOUHANIQUE.

Absent(e)s : Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, Alain GARCIA, Conseiller Municipal, Olivier AROLDI, Anne-Karine BESSEAU, Laurent FELIX, Dominique OCTOBRE, Bernard BROUSSE, Georges COLOMER, Bernard FAOUIET, Jacques MORIN, Elisabeth GEMMERLI, Emilie WIEBER, Laurence PINSCLoux, Muriel LACOMBE, Marie-Reine CHATAIGNON.

Public : 15 personnes.

Début de la séance 18h35

Objet : Approbation du relevé de conclusions du conseil de quartier du 24 octobre 2006.

Réponse Conseil.

Une conseillère signale que lorsqu'elle a pris la parole au sujet de la commission civisme et citoyenneté, elle intervenait en tant que membre de la commission et non pas en tant que « rapporteur » ; à retirer.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

Objet : Présentation du projet de Programmation d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (Rémy LANDAIS).

Le nombre de logements insalubres et vacants augmente à Niort (3 000 logements). Une enquête a démontré qu'il y avait beaucoup de logements vacants au-dessus des commerces. L'OPAH ORU a été instaurée par la municipalité afin d'améliorer l'espace public en réhabilitant 575 logements vacants ou insalubres sur 5 ans en intégrant les espaces verts. Le projet ne peut pas intervenir sur les vitrines des commerçants pour des raisons financières. Il y aura 40 logements « PSP » (très social) afin de respecter la mixité sociale. Une mesure d'ordre sera mise en œuvre (accompagnement). L'OPAH travaille avec le Conseil Général, la ville de Niort, la Communauté d'Agglomération de Niort et la Région. Quatre quartiers ont été définis, ceux-ci ont été nommés « îlots » :

- Ilot Hyper Centre (îlot test),
- Ilot Rue de l'Yser (face à la rue Treillot),
- Ilot Saint André,
- Ilot Quartier Nord (face à la caserne Du Guesclin, rue du Chabot/Rue Jules Ferry).

Un cabinet d'études travaille actuellement sur le diagnostic et va mettre en place la communication auprès des propriétaires des immeubles insalubres ou vacants lorsque la convention sera signée en septembre 2007. Le cabinet assurera une permanence dans un local ouvert aux habitants afin de donner des conseils et afin d'apporter des informations diverses sur le projet.

Réponse Conseil/Mairie.

- Est-il possible de consulter la carte pour déterminer le périmètre concerné ?

Les documents et la carte seront joints avec le relevé de conclusions du conseil de quartier de ce soir.

- Où sera situé le local ?

Le lieu exact n'est pas encore fixé mais il sera en plein centre ville.

- Comment sera financée la réhabilitation des immeubles ?

L'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat financera le projet.

- Sait-on pourquoi un quartier est délaissé ? Cela est-il lié à la circulation ?

L'une des causes est en effet la circulation mais il y a aussi le fait que les commerçants ont préféré supprimer l'accès pour agrandir leur vitrine.

- Y aura-t-il une aide concernant les commerces abandonnés ?

Oui.

- Le projet est-il compatible avec le maintien de la circulation ?

La ville de Niort n'est pas opposée à diminuer la circulation en centre ville.

Objet : Rapport du Groupe de Travail Aliénor d'Aquitaine (Alain CLUZEAU).

Un rappel est effectué sur l'historique du dossier. Le groupe de travail a rencontré le 4 décembre dernier, les techniciens du service espaces verts, le directeur de la Maison de Quartier du centre ville, le directeur du Centre de Loisirs Paul Bert, un représentant de l'OPAC, Gérard LABORDERIE, Coordinateur Technique des Conseils de Quartier et Robin DEGREMONT, Coordinateur de l'Information de Proximité. Une réflexion a été menée suite aux résultats de l'enquête réalisée auprès des habitants de la Place Aliénor d'Aquitaine sur l'amélioration de la qualité et de l'organisation des espaces de loisirs en pied d'immeuble. Les propositions sont les suivantes :

1/ Possibilité de remplacer les espaces jeux et de valoriser les accès à la place Aliénor d'Aquitaine. Conserver la végétation existante.

2/ Possibilité de prendre en charge les jeunes dans le cadre d'une antenne Centre de Loisirs par la Maison de Quartier. Il reste à trouver des locaux adaptés, à proximité des immeubles. Une partie des locaux situés entre les deux places va être occupée par l'association UNAFAM fin 2007. Il reste 75 m² non occupés.

3/ Orientation des adolescents les plus grands vers d'autres structures/terrains de sports (Maison de Quartier du Port / création d'un terrain multisports sur le site de Tartifume) ?

Le groupe de travail rencontrera les habitants qui ont souhaité participer à la réflexion en début d'année 2007 (la date est à déterminer) afin de leur faire part des remarques suite à la réunion du 4 décembre et de recueillir leurs remarques et leurs propositions.

Réponse Mairie/Conseil.

Intervention du Public :

Une dame, habitante de la Place Aliénor d'Aquitaine, indique que les jeunes mettent régulièrement le feu pendant la nuit et que le quartier subit de multiples dégradations (portes et caves défoncées). Par ailleurs, alcool et drogue circulent dans le quartier.

Le groupe de travail propose aux personnes du public habitant le quartier de lui communiquer leurs coordonnées. Le questionnaire vierge leur sera envoyé, elles seront aussi invitées à la rencontre prévue en début d'année.

Objet : Rapport des Commissions.

➤ Commission cadre de vie/environnement

- Avenue de Paris : la commission propose de faire circuler le bus sur les contre-allées,

Réponse Mairie.

Il est rappelé que des réunions publiques ont été organisées, où seuls les riverains étaient présents, les propositions qu'ils ont émises ont été écoutées. Il peut être envisagé un aménagement léger afin de pallier au problème. Le conseil de quartier accepte la proposition.

- Rue Alsace Lorraine : qu'en est-il des Remparts ? La commission demande s'il est possible de supprimer les deux commerces qui sont fermés,

- Square Clouzot : dégradation du mur,

- Jardin des Plantes : des panneaux interdisent bien la circulation. Les bancs ont été nettoyés et d'autres bancs ont été ajoutés,

- Fort Foucault : dégradation.

Jean-Michel PIERRE indique que les membres du bureau avaient fait remarquer qu'il serait intéressant que la commission travaille sur le mobilier urbain.

➤ Commission voirie

● Travaux achevés :

Rue Brisson : les travaux de remise en état des trottoirs ont été effectués pendant l'été 2006, c'est une belle opération. La rue sera refaite en 2007.

● Dossiers en cours :

- Rue Jean Macé (matérialisation des cases de stationnement/aménagement de sécurité devant l'école Jean Macé) : la commission accepte le projet dans sa totalité,

- Rue Voltaire (demande la pose de panneaux zone 30 à chaque extrémité de la rue) : la commission accepte la proposition d'aménagement de chicanes des services techniques mais maintient sa demande de pose de panneaux zone 30 à chaque extrémité de la rue. L'Adjoint délégué à la voirie propose de rencontrer la commission en présence du service voirie fin janvier 2007,

- Rue Alsace Lorraine : les membres de la commission demandent la remise en circulation, à double sens de la rue,

- Quai de Belle Ile : la commission, Gérard LABORDERIE et quelques habitants du quartier sont allés sur place pour analyser les problèmes de circulation dus au manque de visibilité et au stationnement anarchique. Deux propositions sont envisagées selon les possibilités techniques :

1/ Sens unique, dans le sens rue de la Chamoiserie, quai de Belle Ile, cale du Port.

2/ Elargissement de la chaussée dans le virage dangereux, avec signalisation horizontale de l'axe médian et glissières de sécurité.

Pour les deux propositions, interdiction de stationner rue de la Chamoiserie, après les ateliers municipaux et également interdiction de stationner cale du Port, sortie quai de Belle Ile en bord de voie.

- Parking du Moulin du Milieu : où en est le cheminement piétons ?

- Rue du 14 Juillet : où est la demande concernant la réfection d'une portion de trottoir devant le GAN ?

- Rue du Rempart : trous dangereux sur la chaussée et les trottoirs,

- Rue du Vivier (le mur bordant la rue au n° 54 bis est dangereux pour les automobilistes et pour les piétons) : où en est la demande ?

- Rue Emile Cholois : la commission aimerait avoir une réponse concernant la réfection des trottoirs en mauvais état,

- Chemin du Pissot : qu'en est-il des principes de réaménagement par l'AMERU des deux collines et des abords du Donjon ?

- Boîtes aux lettres (posées sur le domaine public et dangereuses pour les enfants) : qu'en est-il ?

Réponse Mairie.

Il a été demandé au service compétent, la réglementation en vigueur sur l'implantation des boîtes aux lettres privées (y a-t-il une hauteur, un format ?). Il n'y a pas de réglementation spécifique, toutefois le bon sens voudrait que les boîtes ne dépassent pas sur le domaine public. Le service réglementation effectue une recherche pour avoir plus de précisions.

- Rue Viala : la commission aimerait savoir quand les lampadaires seront posés ?

● Travaux qui seront réalisés en 2007 :

Rue Trigale : réfection de la chaussée.

● Proposition de fiches de proximité :

- Rue du Quatre Août : sortie dangereuse Avenue de La Rochelle, prévoir de matérialiser une interdiction de tourner à gauche.

- Parking du Moulin du Milieu : réparations urgentes à effectuer sur les trottoirs à deux endroits et concernant la racine d'un arbre qui ressort du sol

Stationnement rue de la Boule d'Or : stationnement anarchique, difficultés pour circuler pour les piétons.

Réponse Conseil.

Rue de Bessac, école Sainte Thérèse : la directrice de l'école a adressé un courrier à l'attention des co-présidents et du conseil de quartier au sujet du problème de la sécurité des accès de l'école. Des propositions sont faites, le courrier sera transmis à la commission voirie.

Objet : Questions diverses/questions du public.

► Rue du Beau Soleil : il est proposé au conseil de quartier de financer l'effacement des réseaux pour un montant à hauteur de 35 000 euros. Possibilité de surcoût, le conseil de quartier sera sollicité en 2007.

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier accepte de financer les travaux, avec deux abstentions. Une fiche de proximité est établie ce soir.

► Jeudi 21 décembre, 18h00 aura lieu la Commission Citoyenneté. La réunion aura pour thème :

1/ Organisation de l'information ORU dans tous les quartiers,

2/ Rencontre Dijon : comment poursuivre la réflexion à Niort ?

► Claude STEPHAN, membre du conseil du Quartier Nord, propose de venir lors d'un prochain conseil de quartier, afin d'évoquer les transports.

► La date du conseil de quartier de ce soir ne figurait pas sur l'Info Synthèse, par ailleurs certains conseillers ne

reçoivent plus l'Info Synthèse.

Objet : calendrier des bureaux et conseils de quartier du 1^{er} semestre 2007.

BUREAUX (18h30, Salle des Commissions)

Jeudi 18 janvier,

Mercredi 7 mars,

Mercredi 16 mai,

CONSEILS DE QUARTIER (18h30, Salle de Justice de Paix)

Jeudi 8 février,

Jeudi 5 avril,

ASSEMBLEE DE QUARTIER (18h30, Salle de Justice de Paix)

Mardi 19 juin.

* Un Conseil de Quartier sera organisé au Musée d'Agescy.

Fin de la séance : 21h30

Informations complémentaires

Réponses aux questions posées au conseil de quartier du 24 octobre :

- Rue Solférino : Quand va-t-elle retrouver son accès vers la rue du 24 Février ? *La rue sera ouverte en sortie sur la rue du 24 Février lorsque les travaux d'aménagement de voirie sur l'axe rue de la Gare/rue du 24 Février seront achevés. La date initialement prévue (fin décembre 2006) est reportée à fin janvier 2007 en raison des problèmes techniques rencontrés sur le chantier. Un additif à l'arrêté de travaux confirmera la réglementation en place jusqu'au rétablissement de la circulation dans son fonctionnement normal en coordination de la réalisation des travaux,*

- Deuxième samedi du mois piétons en centre ville : les panneaux sont retournés pour indiquer le changement de circulation et ne sont pas remis. *La mise en place des panneaux pour les samedis piétonniers est gérée par les agents du contrôle du stationnement payant de la voie publique. Ils sont chargés de mettre le dispositif d'inversion du sens de circulation de la rue du Rempart à 13h30 et de le remettre en place à 19h00 comme initialement prévu. Les panneaux ont toujours été remis en temps et en heure.*